

## Accès au parking d'un lotissement en construction

Par pplucky
Bonjour,
J'habite dans un village dans une impasse. Près de ma rue, un lotissement est en construction, avec un parking déjà terminé. Les places de parking ne sont pas attribuées et beaucoup de voisins qui n'habitent pas le lotissement se garent sur ce parking. Suite à des litiges entre voisins, les habitants du lotissement nous assurent que le parking de celui-ci est privé. Après demande auprès de la mairie, celle-ci m'a expliqué de manière très floue que le parking était privé jusqu'à ce que tous les lots soient vendus et terminés de construire ; après quoi le parking serait public. En attendant les mésententes entre voisins s'accentuent et la mairie ne veut pas intervenir. Merci de me dire qui est en droit de se garer sur ce parking ?
Par jury34
Bonjour,
Du nouveau à votre situation?
Cordialement